



COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DE CONCERTATION DU 22 NOVEMBRE 2016

**Concertation liée au projet d'implantation
d'un EHPAD sur le site de la Sapinière**

A BAR LE DUC

1. Rappels introductifs

L'association Citoyens et Territoires – Grand Est (C&T) a été missionnée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse - maître d'ouvrage - et la ville de Bar-le-Duc, pour animer une concertation liée à la construction d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Bar le Duc, en s'appuyant sur des outils et méthodes d'animation et de suivi adéquats.

Dans le cadre de cette mission, une journée de concertation publique a eu lieu le 22 novembre 2016, de 8 h 00 à 20 h 00. Cette journée visait à prendre la mesure du niveau d'acceptation (ou non) de l'implantation d'un futur EHPAD sur le site de la Sapinière sur le quartier de la Côte Sainte Catherine, à Bar-le-Duc.

Dates clés :

- La proposition d'intervention de C&T a été présentée aux membres du conseil consultatif le 20 octobre 2016
- Le 2 novembre 2016 : une réunion de travail a permis d'affiner les principes et contours d'une journée entière de concertation le 22 novembre
- Le 4 novembre 2016 : les coordonnées de 5 membres du conseil consultatif à intégrer à la préparation de cette journée étaient transmises à C&T
- Le 8 novembre, après échanges téléphoniques, un courriel était remis aux 5 membres pour partage d'informations et réflexions
- Le 17 novembre : prise en compte des retours, remarques et suggestions, et diffusion des informations sur le déroulé et l'organisation de la journée, ainsi que du questionnaire en ligne à diffuser sur les sites, pages facebook... des structures de l'agglomération.
- Le 22 novembre : journée de concertation

2. Déroulé de la journée du 22 novembre



Étaient présents pour C&T :

Axel Othelet, directeur
Kristell Juven, directrice adjointe
Johan Chandl, Chargé de mission

En vue de former des binômes, ils ont été accompagnés tout au long de la journée par 3 agents du CIAS. Messieurs André et Ayi nous ont aussi accompagnés ponctuellement tout au long de la journée, et ont été présents lors de la dernière rencontre publique au centre socioculturel, de 18 h à 20 h 30.

L'enjeu était double :

- rencontrer un nombre conséquent de citoyens de la Côte Sainte Catherine (mais « pas que »)
- favoriser les situations d'échanges d'arguments et de débats entre les citoyens

Le programme envisagé pour la journée se trouve résumé dans le tableau page suivante.

Des temps étaient prévus tout au long de la journée pour aller à la rencontre des gens (dans la rue, à la crèche, à l'entrée des écoles, devant le supermarché, à l'entrée du CIAS...) et les inviter à venir échanger et débattre dans des lieux publics (au CIAS, au centre socioculturel, sur le site même de la Sapinière).

D'autres situations de rencontres-échanges ont été organisées : lycée E. Zola, EHPAD (Blanpain et Couchot), foyer logement Les Coquillottes (celui-ci n'ayant pas été prévu initialement dans le tableau cité).

Nous avons profité de nos déambulations et rencontres pour distribuer des invitations (format cartes de visite) à répondre au questionnaire en ligne réalisé par nos soins.

Journée du 22 novembre, les rencontres citoyennes s'organiseront comme ci-dessous

HORAIRES		EQUIPE 1 : Johan +			EQUIPE 2 : Axel +			EQUIPE 3 : Kristell +		
début	fin	LIEUX	QUI	QUOI	LIEUX	QUI	QUOI	LIEUX	QUI	QUOI
8H	8h15	crèche	2 (Johan + 1 local)	aller chercher parents	(presque) TOUS AU CIAS : RDV organisation + préparation locaux (café, tables...)					
8 H 20	8h30	devant 1 école	2 (Johan + 1 local)		devant 1 école	2 (Axel + 1 local)	aller chercher parents			préparation locaux (café + tables...)
8h30	9h	rue	2 (Johan + 1 local)	rencontres aléatoires	CIAS	2 (Axel + 1 local)	préparation locaux (café + tables...)	CSC la Côte	2 (Kristell + 1 local)	réunion citoyenne
9h	10h				CIAS	2 (Axel + 1 local)	réunion citoyenne			
10h	11h	lycée	2 (Johan + 1 local)	réunion lycéens						
11h	11h30									
11h30	12h				régie de quartiers	2 (Axel + 1 local)	rencontre des agents (citoyens du quartier)			
12h	12h20									
12h20	13h30	PAUSE REPAS (restaurant du mini golf)								
13h20	13h30	devant 1 école	2 (Johan + 1 local)	aller chercher parents	CSC la Côte	2 (Axel + 1 local)	préparation locaux (café + tables...)	devant 1 école	2 (Kristell + 1 local)	aller chercher parents
13 h 30	14h	EHPAD BLANPAIN	2 (Johan + 1 local)	préparation locaux (café + tables...)				réunion citoyenne	EHPAD COUCHOT	2 (Kristell + 1 local)
14h	14h30			réunion usagers, agents...	site de la Sapinière	2 (Axel + 1 local)	organiser le lieu de RDV			
14h30	15h						réunion citoyenne ("en marchant")			
15h	16h00									
16h	16h30									
16h30	17h30	TOUS AU CSC LA COTE : PAUSE + POINT + PREPARATION DERNIERE REUNION								
17h30	18h	CSC la Côte	2 (Johan + 1 local)	préparation réunion	CSC la Côte	2 (Axel + 1 local)	préparation réunion			
18h	19h30			réunion citoyenne			réunion citoyenne			

Le programme a été globalement respecté. Les temps de rencontres individuelles dans la rue (devant supermarché...) ont été plus conséquents que prévu. Enfin, lors de la soirée (18 h → 20 h 30), une animation spécifique a été mise en place, sur la base de questions élaborées par nos soins à partir des enseignements des échanges de la journée.

Estimation du nombre total de personnes rencontrées et interrogées 220 personnes différentes

EQUIPE 1 : environ 130 personnes

Matin : 110

Dans la rue, à la crèche, devant l'école, sur site de la Sapinière :

3 collégiens ; une dizaine de lycéens ; une trentaine de citoyens (habitants essentiellement, commerçants)

Au lycée : 60 lycéens, scolarisés en seconde et terminale ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) + 3 enseignantes + le proviseur

Après midi : 18 (4 salariées de l'EHPAD et 14 résidents du foyer logement Les Coquillottes)

A l'EHPAD Blanpain, au foyer logement

EQUIPE 2 : environ 35 personnes

Matin : 13 citoyens (habitants essentiellement), dont 2 salariées de l'EHPAD dans la rue, au CIAS, à la régie de quartier

Après midi, 20/25 citoyens

Au centre socioculturel et sur le site de la Sapinière

EQUIPE 3 : environ 50 personnes

Matin : 30 (habitants essentiellement)
dans la rue et au CSC

Après midi : 20 (citoyens, résidents et salariés EHPAD Couchot)
à l'EHPAD Couchot, au CSC...

Réunion du soir au CSC : **28 personnes** étaient présentes et ont participé aux ateliers d'échanges/débats

3. Indéniablement, le sujet est clivant

Il est clair que le sujet de l'implantation du futur EHPAD sur le site de la Sapinière est très clivant. Rares sont les citoyens rencontrés ce jour qui affirment n'avoir aucun avis sur la question.

Les « opposants », mobilisés depuis déjà plusieurs mois, ont été présents et mobilisés ce jour du 22 novembre, essentiellement lors des échanges prévus sur le site même de la Sapinière l'après midi, ainsi que lors de la dernière réunion en fin de journée au centre socioculturel.

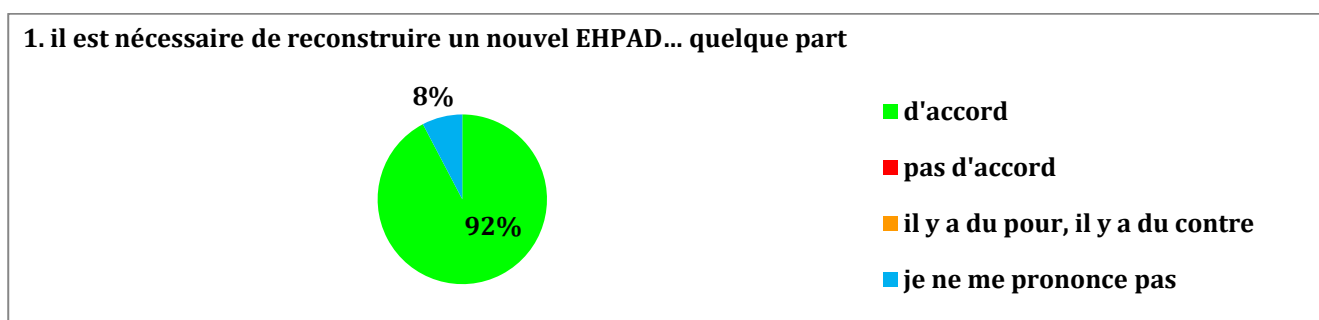
Néanmoins, ils ont pu faire face à des citoyens en accord avec ce projet qui, bien que moins mobilisés, non structurés, n'en sont pas pour autant moins forts en arguments en leur faveur.

Une seule question fait l'unanimité, celle de la nécessité de reconstruire un nouvel EHPAD... quelque part sur le territoire.

3.1. Les échanges de la journée laissent apparaître une relative opposition à l'implantation de l'EHPAD sur le site de la Sapinière

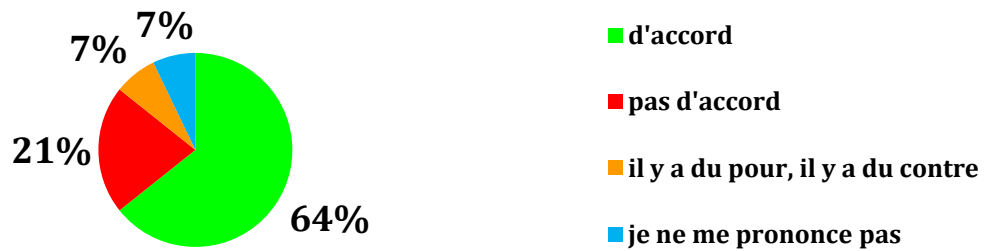
Quantitativement, au regard des personnes rencontrées ce jour, l'on peut estimer que les forces en présence se répartissent en faveur des « contre », dans une proportion de 60 % environ (40 % de « pour »).

Pour illustration, les proportions des réponses aux questions soumises au vote¹ en soirée semblent correspondre peu ou prou, aux propos recueillis dans la journée :

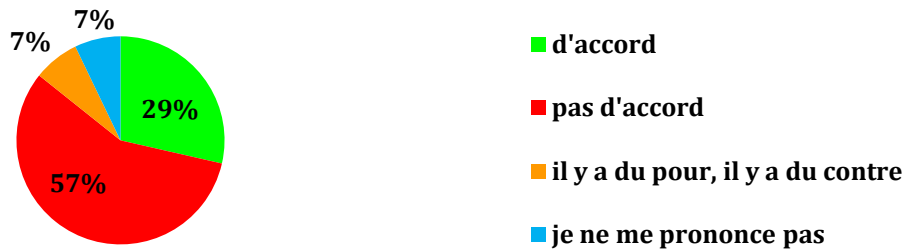


¹ Les items proposés ont été élaborés sur la base des propos entendus dans la journée, qu'ils soient en faveur, ou en défaveur du projet.

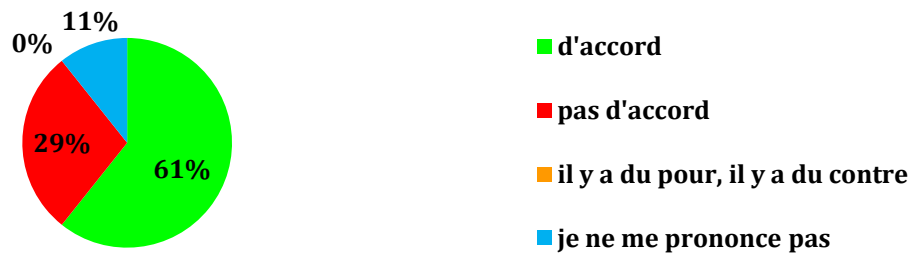
Pour les usagers : 2. Si l'EHPAD est implanté sur le site de la sapinière, on risque d'isoler les personnes âgées, car il est loin de tout



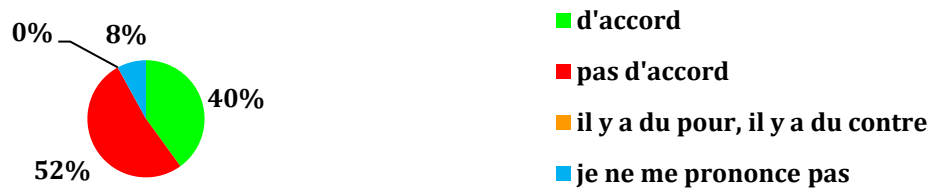
3. Malgré tout, l'environnement est attractif



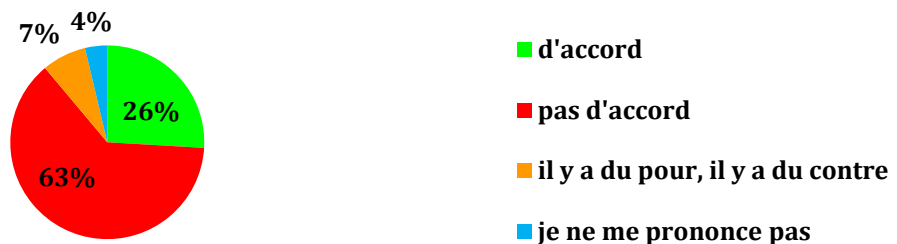
4. Cela pose des problèmes d'accessibilité



Pour le quartier 5. Si l'EHPAD est implanté sur le site de la Sapinière, il faudra réaménager le reste du site



6. Le projet d'EHPAD apporterait un plus pour le quartier



3.2. Le site de la Sapinière est perçu très différemment selon les interlocuteurs

A la question posée aux personnes rencontrées : qu'est-ce que ce site évoque pour vous ?
Voici ce qu'il nous a été répondu (les propos sont ici restitués « tels quels »)

Il est absolument à préserver en l'état parce que

- C'est LE poumon vert du quartier, le seul et unique qui offre autant d'espace et de potentialités
- Il y 40 ans, le quartier, c'était une forêt. Aujourd'hui, le quartier a subi une urbanisation trop concentrée ; on bétonne à outrance ; il n'y aura plus d'espaces verts ; pourquoi sacrifier le dernier espace vert au lieu de le maintenir ?
- Recréer un espace vert à l'endroit d'une démolition d'immeuble(s) n'équivaudra jamais à cet espace-là ; ça sera toujours insuffisant ; la suppression des arbres ne sera pas compensée
- Il est trop petit pour qu'on se permette de l'amputer d'un tiers
- Quel héritage laisserons nous à nos enfants sans cet espace ?
- C'est un espace de santé et de vie créé par l'association « cœur et santé »
- C'est un espace de vie, de convivialité, de loisirs, de détente et de rencontres pour toutes les catégories et tous les âges (écoles, collège, lycée, familles...)
- C'est quasiment la seule destination de villégiature pour certaines familles, certains enfants, qui ne quittent pas le quartier durant les périodes de vacances
- C'est un lieu mythique, emblématique depuis des années

Il n'est pas essentiel de le préserver en l'état parce que

- Il n'y a jamais personne ; qui y va, franchement ? ; il n'y a que des promeneurs de chiens
- C'est actuellement un dépotoir ; c'est sale
- Il est source de nuisances : présence fréquente de gens du voyage ; lieu de « business » illégaux ; déjections animales nombreuses
- Lieu anxigène par moments
- Il est suffisamment grand pour accueillir ceux qui le fréquentent actuellement : jeunes aux inter-classes qui se retrouvent sur les bancs pour discuter, fumer (ils vont aussi beaucoup « au city », pas loin)..., promeneurs de chiens
- On y vient pas ou peu avec le collège et le lycée (utilisation des installations sportives découvertes à proximité, ou du gymnase voisin)
- Les écoles élémentaires n'y vont pas non plus fréquemment
- Il y restera de l'espace vert et des arbres (le prévoir dans le projet)

Certains estiment enfin qu'avec ou sans EHPAD, le site mérite d'être sécurisé, réaménagé, dont l'aire de jeux pour enfants qui est à repenser

3.3. Nos interlocuteurs ont pu exprimer nombre d'arguments pour ou contre l'idée d'y implanter un EHPAD

L'EHPAD SUR LE SITE DE LA SAPINIÈRE, c'est une bonne idée parce que...	
Reconstitution de verbatims	
Le projet en général	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle bonne idée pour tout le monde ; en tous cas, ça ne gênerait en rien - C'est bien « là-haut » - Indépendamment de l'intérêt ou non du lieu lui-même, ça permettra de réduire les délais de sa construction, devenue plus qu'urgente, au regard de l'état d'indignité des 2 EHPAD actuels - Permettre aux personnes âgées qui résident sur la Côte Sainte Catherine, de rester sur le quartier
Pour le quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Un plus pour le quartier qui s'améliore d'année en année, et pour ce site qui semble à l'abandon - Dans ce cas, aménager le reste du site avec des tables, plus de bancs, des jeux pour les plus petits, améliorer les jeux actuels - Propice aux rencontres intergénérationnelles et à la mixité (proximité établissements scolaires, équipements sportifs, caractéristiques de la population du quartier, plus jeune, des enfants, des familles...) - Ça ramènerait du monde, des actifs... c'est bon pour redynamiser la vie du quartier - Ça donnerait un coup de pouce aux commerces - Ça réduirait certaines nuisances (« squat » de gens du voyage, business illégaux, caractère anxigène du site par moments) - Ça sécuriserait et redonnerait du lustre au site, dont les espaces pour enfants - Requalification des espaces, des voiries, des parkings - emplois de proximité dont pour les habitants du quartier, les jeunes, les chômeurs de longue durée... au moins le temps de la construction

<p>Pour les usagers et leurs visiteurs, pour les agents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la mesure où les résidents ne se déplacent plus beaucoup, le cadre, l'environnement direct, naturel, avec de la verdure, agréable, beau, chouette et protégé est intéressant pour la vue qu'on en a depuis l'intérieur (un bon exemple en la matière : l'EHPAD de Ligny, avec sa vue sur le belvédère), pour permettre des petites sorties, et pour limiter le stress lors des sorties toujours perturbantes pour eux ; cet environnement pourrait même s'avérer stimulant pour les résidents. - Même pour les visiteurs, ces caractéristiques environnementales seraient positives - Il y a tout ce qu'il faut à la Côte : services (dont services de santé) et commerces ; le centre de soin et l'hôpital à proximité, c'est quand même bien aussi - L'argument de l'isolement ne tient pas car, par exemple, les résidents des EHPAD à la campagne (Pierrefitte sur Aire, Triaucourt...) ne se plaignent pas d'un quelconque isolement - La tranquillité du site est un atout ; c'est paisible - Le quartier ne compte pas plus de délinquance qu'ailleurs ; au lycée, on déplore un bris de vitre en 7 ans - C'est moins pollué qu'en ville - La proximité des équipements sportifs est bien pour ceux qui peuvent se déplacer aux manifestations sportives par exemple - Plus de possibilités d'animation ; un certain potentiel d'activités ; le feu d'artifice y est tiré - Pas de nuisances sonores puisque fenêtres isolées - Pas de problèmes vis-à-vis des « racailles », puisque ces jeunes sont en général respectueux des personnes âgées
<p>Sur les espaces extérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peuvent être protégés, sécurisés pour partie, et partagés, plus ouverts sur l'espace public pour une autre partie - Être au calme - Les résidents pourront sortir un peu - Possibilité de faire un jardin, d'avoir de la verdure, des arbres, fleurs... à volonté - Ils apportent de la vie autour de l'EHPAD (le site, les équipements sportifs, les établissements scolaires)
<p>Sur l'accès, les voies, les parkings</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Parkings en nombre important déjà (« même lors du feu d'artifice, la gêne due aux voitures est moindre ») - Un bus toutes les 1/2 heures : c'est bien - En voiture, il est plus aisé de se rendre sur le site qu'en centre ville, puisque la circulation y est moins dense, et le stationnement y est gratuit - Accès facile, même s'il n'y en a qu'un - Accès plus rapide à l'hôpital en cas d'urgence
<p>Sur le bâtiment</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il faudrait alors que le bâtiment se fonde dans le décor - Eviter de construire en hauteur

Divers / autres points ...	<ul style="list-style-type: none"> - Le voisinage du lycée professionnel qui forme des ASSP (accompagnement, soins et services à la personne), en plus des stages, offre des opportunités de multiples interactions vertueuses tant pour les élèves que pour les résidents (penser aussi à l'association Dopamine IFSI) - proximité de la chaufferie du quartier - Dans ce cas, il faudra valoriser l'EHPAD, en montrer l'intérêt, la richesse
-----------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'EHPAD SUR LE SITE DE LA SAPINIÈRE, c'est une mauvaise idée parce que...	
Reconstitution de verbatims	
Le projet en général	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un espace enclavé, trop isolé de tout géographiquement, éloigné du foyer logement (ce qui serait destabilisant pour les « transitions ») - C'est trop éloigné de la ville, de la civilisation ; ça ne se fait pas (plus) de construire des EHPAD isolés comme ça - C'est quand même mieux en centre ville - Un EHPAD est une richesse, mais pas à cet endroit - On déshabille le centre ville - Etalement urbain néfaste - Le terrain n'est pas suffisamment stable pour une telle construction
Pour le quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Ça n'apportera rien au quartier - Il n'y aura plus de jeux pour les enfants ; on ne pourra plus y faire de barbecue - Le site de la Sapinière sert aux habitants du quartier ; on leur ôterait une richesse, un service ; les gens iront de moins en moins sur ce site ; même 1/3 d'emprise pour le projet, c'est trop - Cela créera des nuisances pour la mitoyenneté - Ça va encore augmenter le trafic, la circulation dans le quartier, et l'emprise des places de parking - L'argument des emplois de proximité a une portée limitée car pas de créations pour le fonctionnement, et la construction ne dure qu'un temps

<p>Pour les usagers et leurs visiteurs, pour les agents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les nuisances sonores sont importantes (lors des compétitions sportives autour du site ; ébats des enfants et jeunes...) - Le lieu est fréquenté par nombre de jeunes, dont des « racailles » - Ça les isolera encore plus du reste du monde ; ainsi, l'absence de commerces réduira la fréquence des visites ; il y aura peu de passage ; les écureuils ne sont pas très causants ; il faut que la vie sociale soit à proximité de l'EHPAD ; ici, il n'y a pas de vie (ni de vie sociale), c'est mort, il n'y a rien ; symboliquement, c'est un ghetto ; l'EHPAD deviendrait un mouvoir au cœur d'un mouvoir - Moins d'animations qu'en ville, moins de vie, moins d'accessibilité - Le paysage ne suffit pas à combler les résidents et leurs visiteurs - L'environnement de l'EHPAD n'y sera pas aussi agréable qu'aujourd'hui, puisque le site sera alors mis à mal - L'environnement y est moins attractif qu'en centre ville ; les opportunités de sorties y sont moins nombreuses - Vu leur manque d'autonomie, les résidents ne pourront rien faire sur place
<p>Sur les espaces extérieurs,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il y aura nécessité de réaménager les accès et multiplier encore les places de stationnement (déjà importants aujourd'hui) - Ne créez pas un EHPAD là où il y a des arbres !
<p>Sur l'accès, les voies, les parkings</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficile pour les non-motorisés - Même en transports en commun, d'autant plus que : ils sont insuffisants (encore pire le dimanche) ; depuis les TUB, les correspondances sont moins « fluides » ; l'accès aux bus est difficile (hauteur des marches) pour les plus âgés (ce qui est le cas de bon nombre de visiteurs de résidents d'EHPAD) ; leur coût est élevé ; et la voie étant sans issue, l'arrêt restera trop éloigné de l'EHPAD - L'accès sur voie sans issue va multiplier les passages, les allers/retours sur le même axe - Déclivité trop importante, non seulement pour accéder au quartier de la Côte, mais aussi aux alentours du site même de la Sapinière (fauteuils roulants...). - Il y aura des problèmes de stationnements importants (regardez déjà avec l'hôpital aujourd'hui)
<p>Sur le bâtiment</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si des besoins de places supplémentaires se font ressentir par la suite, une extension du bâtiment pourrait être envisagée dans un second temps - L'emprise au sol dépassera les 5 000 m², c'est certain
<p>Divers / autres points ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - On peut craindre d'y être mal acceptés par les habitants, voire de se sentir en insécurité sur le quartier

Enfin, d'aucuns affirment que finalement, les résidents étant, par définition, dépendants et donc peu mobiles, ils sortent peu (et encore moins pour « faire des emplettes »), même lors de visites extérieures... donc, vis-à-vis de cette question des « sorties quotidiennes » : peu importerait le lieu d'implantation de l'EHPAD. Ce point de vue est renforcé par l'évolution sensible des résidents des EHPAD : chaque année de plus en plus dépendants (les fauteuils roulants en sont un signe intangible), de plus en plus âgés à leur arrivée.

4. Quelques éléments de conclusion relatifs à cette journée de concertation

Quelle que soit l'issue de la concertation, et quel que soit le choix définitif qui sera retenu pour le lieu de l'implantation :

- 1- Il est clair que l'implantation sur le site de la Sapinière ne fait pas l'unanimité... mais, de toute manière, aucun autre choix ne le ferait. Si certains regrettent la « politisation du débat », nous notons pour notre part que **nombre d'arguments (pour ET contre) pourraient être globalement qualifiés de « géocentrés »**. Explication par quelques exemples :
 - a. « *Du fait de la déclivité, on ne peut pas y accéder à vélo ou à pied* » : tout dépend d'où l'on part, et où l'on va après être passé par l'EHPAD ; la remarque vaut tout autant pour le quartier de la Côte, que pour le centre ville
« *En centre ville, on pourrait y accéder à vélo ou à pied* » : même remarque
 - b. « *ça serait bon pour les commerces* » : c'est aussi vrai pour le quartier de la Côte, que pour le centre ville
 - c. « *la proximité des établissements scolaires favorisera les actions intergénérationnelles* » : ça peut être aussi vrai pour le quartier de la Côte, que pour le centre ville
 - d. « *Les nuisances sonores...* » : idem...
- 2- Des suggestions ont été émises quant aux **suites à donner à la concertation**.
 - a. Diffuser les fruits de cette journée sur le plus grand nombre de supports publics possibles
 - b. Penser et décliner la concertation à l'échelle de l'agglomération barroise
 - c. Demander plus largement l'avis de la population de l'agglomération
 - d. Organiser de nouvelles rencontres
 - e. « *De toute façon, le conseil consultatif ne sert à rien, le projet est déjà décidé* »
- 3- Des suggestions et remarques ont été émises quant à **d'autres emplacements** :
 - a. Sur la Côte, pourquoi pas à la place de la barre Ardennes ? de l'ancien internat ? de l'ancienne école ?
 - b. A proximité, pourquoi pas vers le plateau de Behonne ? derrière l'hôpital ?
 - c. En centre ville, projet plus cohérent dans son ensemble pour proximité avec la vie sociale, les commerces... pour l'accessibilité (voir argumentaire des opposants au projet)
 - d. Réhabiliter Couchot

4- Enfin, des suggestions ont aussi été émises quant à la **conception du projet lui-même**. Nous les livrons ici en vue d'alimenter les réflexions du maître d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, et des membres du conseil consultatif :

a. **Alentours :**

- Prévoir des espaces plats autour de l'EHPAD (terrasses, jardins et environs)
- Jardin : suspendu, thérapeutique, partagé, avec nichoirs, avec allées larges
- Basse cour
- Des bancs

b. **Bâtiment :**

- il faut du lumineux, du plus digne que ça n'est le cas aujourd'hui dans les EHPAD Blanpain et Couchot
- penser à réduire les nuisances liées au bruit de la lingerie/buanderie
- penser salles modulables pour animations, adaptation aux différents temps de vie...
- penser des petites maisons avec des espaces communs (que les gens se sentent chez eux) ; et pas un gros bâtiment

c. **accès**

- parkings : prévoir des réserves de places pour les salariés, les visiteurs
- arrêt de bus à prévoir au plus prêt
- refaire la voie derrière

5- Il est clair que, comme on l'observe fréquemment pour ce qui concerne les quartiers en politique de la ville, **le quartier de la Côte Sainte Catherine est stigmatisé, et pâtit d'une image négative**. Classé en politique de la ville, ce quartier prioritaire comprend des populations qui subissent d'importantes difficultés socio-économiques. C'est à ce titre que le quartier est dit prioritaire². Les expressions entendues décrivant ce quartier comme un « mouvoir », « sans aucun aspect attractif », « un endroit de relégation », « sans vie sociale »... laissent perplexes, et ne correspondent que peu à l'image que ses propres habitants en ont, et que les partenaires du contrat de ville en décrivent au sein dudit contrat. Il nous semble important d'en avoir conscience, et d'œuvrer à atténuer la stigmatisation de ce territoire qui engendre nécessairement des effets de discrimination à l'encontre de ses habitants.

Citoyens et Territoires – Grand Est

Le 29 novembre 2016

² Pour rappel : ce classement repose sur le critère du revenu médian de la population du quartier. Selon le contrat de ville, en 2009, ce revenu médian était de 8 647 € contre 17 863 € dans l'ensemble de l'unité urbaine.